



2019 CONFÉRENCE SUR LES
POLITIQUES FONCIÈRES EN AFRIQUE

CONFÉRENCE SUR LES POLITIQUES FONCIÈRES EN AFRIQUE

#CLPA2019

Bulletin

25-29 novembre 2019

Remporter la lutte contre la corruption dans le secteur foncier : Une voie durable pour la transformation de l'Afrique.

Renforcer la sécurité des régimes fonciers des femmes est indispensable pour éliminer la pauvreté



L'Afrique ne peut éliminer la pauvreté et réaliser un développement inclusif sans la participation des femmes, déclare ce mercredi, l'Ambassadrice Josefa L.C. Sacko, Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture, à la Commission de l'Union africaine, lors de l'édition 2019 de la Conférence sur les politiques foncières en Afrique en cours.

L'Ambassadrice Sacko indique que pendant trop longtemps, les femmes africaines ont contribué au développement du continent sans reconnaissance, soutien adéquat et avantages suffisants.

« Cela est dû en partie aux disparités entre les hommes et les femmes dans l'accès aux ressources productives et aux opportunités telles que la terre. Comme vous le savez, la terre est non seulement un atout essentiel pour la production agricole, mais également

un atout fondamental sur lequel reposent les économies », dit-elle.

« Je peux affirmer avec confiance que la sécurité du régime foncier des femmes est essentielle pour leur autonomisation et libérer des avantages sociaux et économiques transformateurs au niveau macro conformément à l'Agenda 2063 de l'UA et à l'Agenda 2030 pour les Objectifs de développement durable.

Telles sont ses paroles prononcées lors d'une séance plénière sur la sécurité des régimes fonciers des femmes et des autres groupes marginalisés.

L'héritage demeure une méthode essentielle pour l'acquisition de terres par les femmes, même si les lois et coutumes en matière de succession favorisent souvent les hommes par rapport aux femmes, affirme le Commissaire.

Comment les partenariats sont le moteur du processus de réforme foncier au Cameroun ?

Je m'appelle Amaelle Seigneret. Je travaille comme Consultante en recherche et appui technique avec l'IIED (International Institute for Environment and Development), un institut de recherche qui a une longue histoire de collaboration avec la CEA et le Centre Africain sur les politiques foncières. IIED a notamment participé à des travaux pour promouvoir la mise en œuvre du Cadre et lignes directrices sur les politiques foncières en Afrique, et a contribué au développement des Principes directeurs relatifs aux investissements fonciers à grande échelle en Afrique.

Avec des organisations partenaires en Afrique, nous coproduisons de la recherche basée sur des éléments concrets, développons des approches pratiques telles que des outils juridiques d'autonomisation, et formulons des

recommandations politiques qui visent à rendre les structures de gouvernance foncières plus inclusives et justes. C'est ce que nous faisons en ce moment avec nos partenaires camerounais du CED (Centre pour l'environnement et le développement), aussi présents à Abidjan cette semaine, et du RELUFA (Réseau de lutte contre la faim) à travers le projet LandCam.

Le Cameroun a entrepris de réformer sa loi foncière pour la première fois depuis 1974. C'est une décision qui arrive dans un contexte où les terres rurales africaines subissent de nombreuses pressions et dans un contexte national où il existe peu de mécanismes pour protéger les droits fonciers des populations locales. On trouve ainsi des endroits au Cameroun où les espaces de vie des communautés ont été considérablement réduits, ou ont même disparu,

car leurs terres ont été allouées pour des projets commerciaux ou réserves de conservation sans procédure préalable pour consulter et avoir le consentement des premiers concernés. LandCam a pour but de soutenir la société civile au cours de la réforme pour faire en sorte que les populations rurales du Cameroun puissent non seulement être représentées dans les structures de prise de décision, mais pour qu'elles puissent y participer et activement défendre leurs intérêts.

Une telle mission nécessite de travailler en partenariat avec une diversité d'acteurs à différents niveaux. Au niveau local, nous essayons par exemple de mieux comprendre les impacts de la création de larges concessions sur les communautés, à travers notamment des activités de cartographie participative, l'organisa-

(suite à la page 2)

La politique foncière en Afrique : Un groupe d'experts appelle à une « gestion des terres juste et efficace »

Les experts participant à la conférence 2019 sur les politiques foncières en Afrique appellent à une gestion juste et efficace des terres pour soutenir les efforts de transformation du continent.

La troisième édition de la conférence sur les politiques foncières en Afrique, se déroulant actuellement dans la capitale ivoirienne, Abidjan, est co-organisée par l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique et la Banque africaine de développement.

Chaque orateur a partagé ses réflexions sur les défis auxquels le secteur foncier fait face et ses connaissances sur la gestion juste et efficace des ressources naturelles dans les États africains. Le panel était composé de Angela Thokozile Didiza, Ministre de l'agriculture et de la réforme foncière de l'Afrique du Sud ; Michael Lipton, Professeur d'économie à l'Université de Sussex ; Bitange Ndemo, Professeur à l'Université de Nairobi et Ali Mufurui, Fondateur et PDG d'Infotech Investment Group.

Angela Didiza déclare : « Il est tout simplement essentiel que les femmes aient accès à la terre. Des politiques claires doivent être mises en place pour assurer la mise en œuvre des recommandations en matière de gestion des terres ». Dans ses remarques, le Professeur Lipton appelle à « une approche démocratique » afin d'éviter l'arbitraire dans la gestion des

terres et de protéger également les intérêts des propriétaires.

Bitange Ndemo souligne la nécessité d'adopter des choix technologiques appropriés pour une gestion efficace des terres. « Nous ne pouvons pas rendre les petites exploitations agricoles productives. C'est pourquoi nous devons trouver le moyen de les transformer en grandes exploitations. Nous devons décentraliser le système de gestion des terres et définir clairement ce dont nous avons besoin au cours des dix prochaines années ; c'est la bonne façon d'améliorer le système ».

« Nous avons aggravé le système en émettant des titres de propriété. Donner un bout de terrain avec un titre de propriété n'est pas le moyen de résoudre le problème ; le véritable problème est de savoir à quoi il servira. La terre a une durée de vie et nous devons travailler à bien l'utiliser pour fournir le maximum d'avantages à l'ensemble de la communauté. Le besoin le plus urgent à présent est de repenser cette façon de gérer le problème foncier », affirme Ali Mufurui.

Le thème clé du dialogue de cette année est : « Rempporter la lutte contre la corruption dans le secteur foncier : voie viable pour la transformation de l'Afrique ».

Renforcer.. (suite de la page 1)

« Les femmes ont moins de chances de se voir attribuer des terres par la distribution ou l'héritage au sein de la communauté en raison de normes liées aux terres ancestrales, et les cadres juridiques légaux peuvent également être discriminatoires ou mal rédigés, notamment en matière de droit foncier, droit familial et de droit civil », dit-elle.

Mais Son Altesse Royale, Drani Stephen Izakare, Chef du peuple Madi en Ouganda et membre du Forum des autorités africaines traditionnelles (FATA), déclare

que les femmes jouissent déjà des droits fonciers sur le continent, conformément à la culture et aux coutumes africaines.

« La terre appartient déjà aux femmes. En tant que chefs traditionnels, nous ne sommes là que pour la protéger pour son utilisation. Pourquoi les femmes - nos mères, nos sœurs et nos filles - devraient-elles réclamer des droits qui sont déjà les leurs. Nous devrions investir dans les femmes et les soutenir afin qu'elles puissent nous soutenir dans notre devoir de protéger la terre en tant que gardiennes de la terre

Comment les partenariats... (suite de la page 1)

tion de forums multi-acteurs et des échanges avec les membres de ces communautés. Nous avons aussi entrepris un travail extensif de documentation des modes coutumiers de gestion foncière à travers le pays. Toutes ces activités nous permettent de formuler des recommandations politiques pour la nouvelle loi qui correspond à la réalité d'une grande partie de la population camerounaise afin de sécuriser leurs droits. Dans deux semaines, nous participeront à un forum à Yaoundé qui rassemblera une diversité d'acteurs, dont les parlementaires et le Ministère des Domaines du cadastre et des affaires foncières, pour définir une vision pour la nouvelle loi, que nous voulons basée sur l'inclusion et la justice.

La « Conférence sur la politique foncière en Afrique » qui se tient cette semaine à Abidjan va être l'occasion d'échanger avec des représentants de la société civile, du monde universitaire, des secteurs public et privé sur des stratégies de sécurisation des droits fonciers ruraux.

pour notre peuple. C'est alors seulement que nous pourrions ensemble soutenir le développement de l'Afrique », déclare S.A.R. Izakare.

Les panélistes conviennent que les cadres juridiques et réglementaires et les juridictions en conflit et qui se chevauchent sur la terre et les ressources excluent davantage les femmes et les autres groupes vulnérables.

La corruption dans l'administration foncière, disent-ils, entrave l'accès des femmes à la terre, aux marchés et au crédit en imposant des coûts élevés informels ou illégaux pour l'accès aux services liés à la terre. Dans des cas extrêmes, la corruption a entraîné des expulsions.

Ils soulignent la nécessité d'une responsabilité collective des gouvernements et des experts dans l'accélération de la mise en œuvre du Programme d'action de l'UA sur le foncier, sensible au genre.



« Notre mission est de mettre la connaissance au service de la forêt et des hommes.

La politique foncière au Ghana a été élaborée en 1999. Il est difficile de mettre en œuvre ses objectifs. Il n'existe pas de politique d'utilisation intégrée des terres dans mon pays. Le projet vise à garantir que les parties prenantes adoptent une politique garantissant que les industries extractives, agricoles et forestières existent de manière harmonisée dans le même paysage.

Nous voulons élaborer une politique sur la gestion intégrée de l'utilisation des terres au Ghana.

De cette conférence, j'aimerais apprendre les différentes réformes foncières en Afrique pour pouvoir adopter les meilleures pratiques et enseignements tirés dans le contexte ghanéen ».

Dr SOMUAH Dorcas, Coordinateur d'un projet intitulé Sécuriser les services alimentaires et écosystémiques dans les régions minières en crise du Ghana, à Tropenbos, au Ghana, une ONG locale faisant partie de l'organisation de réseau Tropenbos international

La conférence en images



La conférence en images



Le Bulletin de la Conférence sur les politiques foncières en Afrique est le résultat de contributions volontaires de : Personnel de la CEA. Tahirou Gouro, Aristide Somda, Eskinder Tsegaye, Menkir Girma, Charles Ndungu and Mercy Wambui, Rédactrice, CEA. Photos : Tewodros Ayelew. Conception et impression par : Unité d'impression et de publication de la CEA. Orientation conceptuelle globale fournie par Joan Kagwanja et les membres du Comité scientifique de la Conférence sur les politiques foncières.

Contact : ecainfo@uneca.org